



Compte rendu CTA du 11/05/2017

Le CTA s'est tenu au rectorat le 11 mai à partir de 14h. Etaient présents 3 représentants pour l'UNSA Education .

Rémunération des agents contractuels ATSS

Le secrétaire général nous a rappelé qu'il n'y avait pas d'obligation de leur part que de réévaluer l'INM pour les ATSS, mais qu'il leur semblait que le moment était propice dans notre académie en même temps que pour les contractuels enseignants. L'UNSA a dénoncé la situation des catégories C qui étaient encore les personnels ayant la moins forte augmentation. Nous avons aussi souhaité pointer la situation délicate des contractuels administratifs rémunérés à l'heure sur crédits. Sur ce dernier point, le secrétaire général a répondu que cela se faisait aussi dans d'autres académies et qu'ils n'avaient pas le support pour recruter ces personnels. Nous avons proposé qu'une aide leur soit apportée en particulier pour l'inscription à Pôle emploi qu'ils doivent faire pendant toutes les vacances (petites et grandes). Cette proposition a été refusée.

La proposition a été adoptée

Remarques sur les tableaux

Le montant brut calculé correspond au montant au 01/09/2016 pour la partie gauche des tableaux. Or le point d'indice a évolué depuis, en février 2017 et du coup l'augmentation indiquée en euro n'est pas bonne. Il faut se fier seulement à l'INM. Pour calculer l'augmentation, il faut faire : $(\text{INM de proposition} - \text{INM de situation actuelle}) \times 4,6860$ soit si je prends le premier tableau, la première ligne : $(326 - 321) \times 4,6860 = 23,43\text{€}$ d'augmentation au lieu des 41,32 affichés !

Agents contractuels de catégorie B - TCHRF :

Situation actuelle			Proposition		Commentaire	Effectifs au 31/08/2016
<u>INM</u>	Durée de l'ancienneté en ETP au 31/08/n	Montant brut	INM	Montant brut		
327	Indice de recrutement et pendant 1 an	1514.10€	339	1588.56€	+74.46€ brut	3
332	Entre 1 an et 4 ans.	1537.25€	344	1611.99€	+74.74 € brut	
342	Entre 4 ans et 7 ans	1583.55€	349	1635.42€	+51.87€ brut	
352	Supérieure ou égale à 7 ans	1629.86€	356	1668.22€	+38.36 € brut Entre 6 et 8 ans	

Cadre élaboré à partir de la nouvelle grille des techniciens recherche et formation classe normale (TECH RFCN) applicable au 1^{er} janvier 2017 en application du PPCR.

Agents contractuels de catégorie C (administratifs, ouvriers, agents de laboratoire) :

Situation actuelle			Proposition		Commentaire	Effectifs au 31/08/2016
<u>INM</u>	Durée de l'ancienneté en ETP au 31/08/n	Montant brut	INM	Montant brut		
321	Indice de recrutement et pendant 1 an	1486.32€	326	1527.64€	+41.32 € brut	121
325	Entre 1 an et 4 ans.	1504.87€	330	1546.38€	+41.52 € brut	91
330	Entre 4 ans et 7 ans	1527.99€	334	1565.13€	+37.14 € brut	51
340	Supérieure ou égale à 7 ans	1574.30€	345	1616.68€	+42.38 € brut	16

Cadre élaboré à partir de la nouvelle grille C1 des ADJENES et ADTRF au 1^{er} janvier 2018 en application du PPCR.

Ancienneté calculée en ETP, en cohérence avec les règles de reclassement des Personnels ATSS.

